Z % 1 9 3

BULLETIN DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE SEINE-SAINT-DENIS N° 47 — septembre 2012

ÉDITO



De nombreux événements ont marqué la vie de notre association. Face à la situation difficile des services d'auxiliaire de vie du 92, 93 et 94, la manifestation du 5 juin, rassemblant des centaines de personnes, a permis de rappeler aux pouvoirs publics l'urgence de les financer à hauteur de leurs besoins. La déléga-

tion du 93 a été bien représentée.

Suite à la dernière COMEX¹ de la MDPH², il en est ressorti une forte instruction des dossiers car plusieurs personnes lui adressent des actes ne relevant pas de sa compétence. Il y a aussi un problème : pour recruter des médecins de façon pérenne ce qui, bien entendu, est un frein au traitement rapide des dossiers. Cependant des changements organisationnels sont en cours afin d'atténuer certaines difficultés.

D'autres événements étaient satisfaisants : la sortie au moulin de Claude François, la fête de Drancy, le concours de pétanque. Le 30 juin, s'est tenu l'assemblée générale de l'association à Auxerre. La délégation était représentée par une dizaine de participants. Tous les présents y ont rencontré des administrateurs dont le Président. Il est revenu sur les changements au niveau de la direction ayant entraîné quelques remous avec le départ du directeur général, mais l'heure est à l'apaisement. Le rapport d'activités de l'association a été approuvé à l'unanimité et les nouvelles orientations associatives ont été définies. Il nous appartient de les mettre en œuvre au niveau de la délégation.

À la rentrée, nous devrons préparer d'autres rendez-vous dont les prochaines élections du Conseil départemental reportées du fait d'un nombre insuffisant de candidats. Les personnes intéressées peuvent se renseigner à la délégation. L'assemblée départementale se tiendra à l'automne 2012. Une invitation vous parviendra ultérieurement avec plus de précisions.

Du fait de l'absence de la directrice depuis un certain temps, M. Politzer assure l'intérim de la direction de la délégation. Il est aidé dans sa tache des salariés de la délégation en lien avec le Conseil départemental. Que tous soient remerciés pour leur dévouement.

Merci à tous les acteurs des participants ayant contribué à leur succès des évènements cités ci-dessus.

Pour finir, il me reste à vous souhaiter une bonne rentrée, qu'elle soit propice à la réalisation de nouveaux défis et projets qui vont jalonner cette nouvelle saison!

Diane Goli

Représentante du Conseil départemental 93

(1) Commission exécutive

 $(2) \ Maison \ d\'epartementale \ des \ personnes \ handicap\'ees$



SOMMAIRE

Forums des associations	Un amour de garçon	Le moulin de Dannemois
Journée de L'Oréal	•	Coordonnées de la délégation12 Solution du sudoku12



RELANCE DE LA PROCÉDURE

Suite aux différents courriers informant des élections du Conseil départemental puis du manque de candidatures, la procédure sera renouvelée à partir de septembre. Dès ce mois, un appel à candidature sera recommencé car il n'y avait pas assez de personnes intéressées. N'hésitez pas à vous renseigner et poser votre candidature.

Nouveau calendrier pour les élections CD

1 touveur enterior pour les elections en						
24 septembre 2012	Appel à candidature par lettre adressée à chaque adhérent					
22 octobre 2012	Date limite du dépôt des candidatures					
5 novembre 2012	Début du vote des adhérents					
26 novembre 2012	Fin du vote des adhérents					
3 décembre 2012	Dépouillement et affichage des résultats. Transmission des résultats à la Présidence du Conseil d'administra- tion, au Directeur régional et au Responsable régional développement associatif					
10 décembre 2012	Fin du délai pour adresser une lettre aux adhérents informant des résultats					
7 janvier 2013	Fin du délai de contestation des résultats					
Fin janvier 2013	Le Conseil d'administration de l'APF donne délégation à chaque mem- bre du Conseil départemental.					

Forums des associations

ALLER À LA RENCONTRE DU PUBLIC

Les mois de septembre et octobre 2012 seront aux rythmes des forums associatifs dans les différentes villes du département. La délégation organise avec l'ensemble des bénévoles ces rendez-vous. Nous vous communiquons les différentes dates pour que vous veniez nombreux nous rencontrer lors de ces journées.

Dates	Villes et adresse du forum						
6 septembre							
2012	Le Pré-St-Gervais (marché couvert, rue André Joineau)						
8 septembre 2012	Aulnay Sous Bois (stade du Moulin Neuf, rue du Maréchal juin), Montfermeil (gymnase Colette Besson), Neuilly-Plaisance (parc des Côteaux d'Avron), Rosny-sous-Bois (centre nautique et sportif Claude Bernard), Noisy-le-Grand (Villa Cathala, allée de Maintenon), Pantin (202 avenue Jean Jaurès), Courbron (complexe sportif, chemin de Chantereine), Dugny (place Edith Piaf), Gagny (l'Aréna, 2, chemin de Montguichet), Livry-Gargan (parc des sports A-M Vincent, 43 avenue du Maréchal Leclerc), Les Lilas (Espace d'Anglemont, 35 place Charles de Gaulle), Pierrefite-sur-Seine (place Jean Jaurès), Tremblay-en-France (parc des sports Georges Prudhomme), Clichy Sous Bois (place du 11 novembre 1918), Saint-Denis (palais des sports Auguste Delaune), Bobigny (Hôtel de ville, 31 avenue du Président Salvador Allende), La Courneuve						

9 septembre 2012	Le Bourget (place du Marché), Villepinte (espace V. Roger Lefort), Sevran (cité des sports, 34 rue Gabriel Péri), Les Pavillons-sous-Bois (place Charles de Gaulle, 144 avenue Jean Jaurès), Vaujours (complexe sportif Roger Grosmaire, 1 rue Alexandre Boucher) Noisy-le-Grand, Gagny, Livry-Gargan et Tremblay-en-France				
15 septembre 2012	Le Raincy (AGORA, allée Nicolas Carnot), Villemomble (avenue Detouche), Épinay-sur- Seine (espace Lumière, avenue de Lattre-de-Tassigny)				
16 septembre 2012	Villemomble				
22 septembre 2012	Bondy (Hôtel de ville, esplanade Claude Fuzier)				
29 septembre 2012	Montreuil-sous-Bois (halle du marché Croix de Chavaux)				

Wenceslas Balima





APPEL À BÉNÉVOLES

L'atelier piscine a pris beaucoup d'ampleur ces derniers mois. En effet, Pauline, éducatrice spécialisée du SAVS-SAMSAH (APF Pantin) favorise l'insertion des personnes en situation de handicap dans la cité et certaines de ces personnes participent à l'atelier piscine. Elle se joint d'ailleurs à nous lorsque son emploi du temps le lui permet. Merci Pauline.

L'ambiance est toujours aussi bonne, la bonne humeur aussi. Les progrès des un(e)s et des autres et les bienfaits de l'eau sont réels. Les kinésithérapeutes des participant(e) s le constatent également. L'isolement se rompt, des relations se créent et des amitiés se nouent.

Le créneau horaire pour l'année 2012-2013 reste le même : de 12 h à 13 h dans l'eau. Rendez-vous au stade nautique à 11h 15. Nous bénéficions des vestiaires à partir de 11 h 30 et jusqu'à 13h 45.

Nous avons besoin de bénévoles hommes et

femmes mais surtout d'hommes. Venez nous rejoindre. Vous serez accueilli(e)s les bras ouverts par toutes et tous. Merci d'avance.

Marie-Madeleine Lauret



Contactez Wenceslas à la Délégation au 01 48 10 25 35 ou moi-même au 06 75 39 62 10 ou au 01 48 32 11 64.

TRÈS BONNE JOURNÉE

Sous un soleil éclatant, les drancéens sont venus rencontrer nos bénévoles. Des renseignements ont été donnés, les enfants ont essayé les fauteuils, des objets et des crêpes ont été vendus, tout ceci dans une bonne ambiance.

Après avoir chargé le « camion » de tout le nécessaire pour la fête, nous sommes arrivés au Parc de Ladoucette à 8 h 30 et avons préparé et décoré le stand afin que tout soit prêt pour l'ouverture de la fête à 10 h.



Ce fut une journée fort agréable et très ensoleillée. D'ailleurs le soleil ne s'est pas gêné pour nous donner quelques « coups » (mais « de soleil ») sans réussir à nous mettre K.O.

Nous avons fait une bonne sensibilisation sur le stand et dans le parc. En effet, certain(e)s d'entre nous ont sillonné la fête tout au long de la journée pour distribuer de la documentation, sensibiliser et vendre les billets de tombola. Merci aux commerçants de Drancy et au directeur du stade nautique qui nous ont offert des lots et auxquels j'ai adressé un courrier de remerciements. La tombola a été un succès.

Quant aux crêpes, qu'elles soient salées ou sucrées, elles ont été très appréciées. Merci à Sylviane élue, pour la circonstance, « Reine des crêpes ».

Les enfants ont beaucoup apprécié les parcours en fauteuil roulant. Ils ont compris pourquoi les personnes en fauteuil mettaient des gants. Les adultes n'ont pas désiré s'y essayer! Cherchez pourquoi!

Nous étions 11 bénévoles dont moi-même plus Stanislas soit 12 sur le stand. Merci à Mireille de nous avoir permis de « stocker » le matériel dans son garage. Merci à Joël, Patrick, Fatoumata, Pascal, Samira, Raymonde, André et Xavier, le chauffeur, pour leur aide et leur bonne humeur qui ont contribué à la réussite de cette journée que nous avions préparée ensemble lors de la réunion du 10 mai.

Nous avons aussi vendu quelques livres encore en bon état et quelques objets APF. La recette a été de 335,66 €, les dépenses ont été de 135,66 €. Le bénéfice net est donc de 200 € dont l'utilisation sera décidée ultérieurement. C'est peut-être peu mais c'est déjà bien, le but de la fête étant surtout de sensibiliser le public au handicap. Nous avons d'ailleurs eu une proposition de bénévolat et quelques adhésions sont en attente, entre autres celle d'une jeune femme en situation de handicap assez isolée et heureuse de nous rencontrer. Elle se joindra sans doute au « groupe piscine ».



A noter la visite sur le stand de Monsieur Lagarde, député-maire, candidat aux élections législatives, de Madame Lavail, maireadjoint aux affaires sociales et des autres candidats aux élections législatives.

Nul n'a ménagé ses efforts jusqu'à 18h, heure de fermeture de la fête. Fatigués mais contents, toutes et tous ont regagné leurs pénates après un pot chez André et Marie-Madeleine.

Marie-Madeleine Lauret

Journée de L'Oréal

BONNES ACTIONS D'UNE ENTREPRISE

Le groupe L'Oréal organise le « Citizen Day » : c'est une journée annuelle, mondiale, interne au cours de laquelle les collaborateurs de l'entreprise peuvent mener

une action au service de l'intérêt général de bénévolat réalisée au service d'associations ou d'institutions, sur la base du volontariat. Il leur est proposé de mener une action en lien avec quatre thématiques particulières : l'environnement, la beauté généreuse, l'éducation à

la science et la diversité, champs d'action dans lesquels s'investit le Groupe par ailleurs. Dans une logique de proximité des sites L'Oréal, le Groupe souhaitant jouer un rôle au sein du tissu urbain et social dans lequel il mène ses activités (activités menées en partenariat avec les mairies,

les associations proches de ses locaux).

La délégation étant partenaire de L'Oréal, nous avons bénéficié, cette année lors du « Citizen Day », de la rénovation de la salle informatique de l'ESAT* par les salariés de l'entreprise, avec la participation des usagers et adhérents

de la délégation.

Wenceslas Balima

* Établissement spécialisé d'aide par le travail





Concours pétanque en images





Service d'auxiliaires de vie

LA CRAINTE DE LA FERMETURE

Le service a des difficultés financières qui sont de plus en plus lourdes à supporter par l'APF. C'est pourquoi l'association alerte aussi bien le Conseil général que le ministère de la Santé où nous avons manifesté le 5 juin 2012.

Le Service auxiliaire de vie (SAV) APF de Pantin est de nouveau au cœur d'une actualité dont l'issue nous semble toujours aussi incertaine.

Des 21 services de l'association, il n'en reste plus que deux qui demandent une autorisation de fonctionnement auprès du Conseil général. A mon plus grand regret, notre département de Seine-Saint-Denis accompagne celui des Hauts-de-Seine quant au refus de financement. A ce titre, la décision du Conseil d'administration de l'APF de manifester le 5 juin 2012 au ministère de la Santé montre à l'évidence notre volonté de ne pas « jeter l'éponge », tout en signifiant que cette situation ne peut plus durer.

Le service de Pantin est ouvert depuis 30 années, avec une dynamique permanente de répondre au mieux aux besoins en aide humaine quotidienne des personnes. Aujourd'hui, cette activité n'est possible que par le soutien financier de notre association qui engage ses fonds propres depuis trois années afin de pallier l'absence de subventionnement du Conseil général de Seine-Saint-Denis.

Il est vrai que la question du coût de fonctionnement des services auxiliaires de vie est étroitement liée à l'attribution de la Prestation de compensation du handicap (PCH) aide humaine, alors les pouvoirs publics se doivent de construire des projets de services cohérents et pérennes pour la vie à domicile des personnes en situation de handicap. Aussi, certains départements avancent sur le sujet contrairement au positionnement de la Seine-Saint-Denis qui reste flou et attentiste mettant en avant sa situation financière déficitaire et son opposition quant au désengagement de l'État dans ce domaine. Néanmoins, nous avons eu leur

soutien quant au fond d'urgence accordé par l'État pour 2013-2014 afin de répondre à la situation préoccupante du service de Pantin. En septembre 2012, des échanges sont prévus avec les services du Conseil général du 93 dans l'espoir d'ouvrir de véritables perspectives partenariales « fortes » au regard d'une situation qui ne peut plus durer. A ce jour, le service de Pantin met donc tout en œuvre pour répondre au développement et à l'évolution de l'accompagnement des



personnes dans le cadre des actes essentiels de la vie quotidienne. Cela consiste à travailler un projet de service sur des domaines tel que l'amplitude horaire permettant des interventions de 6h à minuit, le développement et la qualification du personnel, où comment se donner des moyens de remplacement lors des absences. Par ailleurs, la mise en œuvre d'une sectorisation et d'une planification horaire adaptée apportera une cohérence et un renforcement des interventions de proximité, afin de répondre à la demande des personnes quant à la fidélisation des auxiliaires de vie sociale (AVS). Bien évidemment, de nombreux autres points sont à améliorer : davantage de visites au domicile de la responsable de service,

la mise en place au domicile d'outils de transmission (informatique/cahier...), le développement des réunions de fonctionnement AVS et de médiation à domicile, etc...

Cependant, depuis près de trois ans, notre volonté d'appréhender ces différents sujets de réflexion avec des moyens restreints ne permet pas, eu égard à la complexité de l'organisation et aux enjeux de ce projet, de les développer convenablement.

Je tiens donc à souligner que notre situation est aujourd'hui « extrêmement » difficile mais que notre volonté de ne pas mettre la clé sous la porte « comme on dit » reste intacte. Le développement de nos valeurs associatives est véritablement mis à mal ainsi

que la mise en œuvre et le fondement de la loi de 2005 qui préconise de vivre sereinement à son domicile.

Faut-il considérer en matière d'action sociale et de santé que le contexte économique actuel puisse développer des inégalités de traitement, en fonction de son lieu d'habitation!

Aussi, je tiens à remercier la participation de tous, lors de ce rassemblement du 5 juin 2012, ainsi que pour le soutien permanent des élus, adhérents, bénévoles et professionnels qui nous permettent de tenir bon. Continuons à nous mobiliser et je suis persuadé que l'APF pourra être fière d'avoir une fois de plus « bouger les lignes » sur la question du mieux vivre au domicile.

■ Fabrice Muter ■ Directeur du SAMSAH¹-SAVS²-SAV³

- (1) Service d'aide médico-social pour adultes handicapés
- (2) Service d'accompagnement à la vie sociale
- (3) Service d'auxiliaires de vie

TÉMOIGNAGE D'UNE USAGÈRE DU SERVICE

Le 5 juin 2012, nous nous sommes rendus à la manifestation devant le ministère de la Santé pour réclamer un juste remboursement des heures attribuées par les MDPH⁴. Pendant qu'une délégation était reçue au ministère, j'ai pris la parole. J'ai expliqué que, pour moi comme pour beaucoup de personnes handicapées, le recours à des auxiliaires de vie était indispensable à une vie à domicile. J'ai fait leur éloge. Car dans des conditions de travail difficile, elles arrivent tous les matins et font entrer une bouffée d'oxygène venant de l'extérieur et rompent notre solitude. Elles laissent leurs soucis chez elles, et tous les jours, c'est avec le sourire qu'elles s'occupent de nous. Elles y mettent tout leur cœur et nous parlons de la vie. Il se tisse entre elles et nous une certaine complicité dont nous avons quotidiennement besoin.

> Ce métier devrait être pris d'avantage en considération, tant sur le plan humain que sur le plan financier. Cela serait amplement mérité.

> D'autres usagers de départements différents se sont aussi exprimés pour insister sur l'importance de l'aide journalière apportée par les salariés

de l'APF. La pluie s'était interrompue pour que tout le monde donne son témoignage.

J'ai bon espoir que toutes ces paroles ne tombent pas dans l'oubli et que ces revendications aboutiront rapidement.

Mino Knockaert

(4) Maison départementale des personnes handicapées

TÉMOIGNAGE DU PRÉSIDENT DU CVS 93

C'est sous un soleil timide que le CVS du 93 (Conseil de la vie sociale) a mené sa première action en participant à la manifestation du 5 juin dernier.

Rassemblés devant le ministère de la Santé, dans un climat bon enfant, mais déterminé, les manifestants de l'APF de différents départements de l'Ile-de-France sont venus nombreux pour dire leur attachement aux services d'aide à domicile mis en place par l'APF.



Au cours de la manifestation et au nom du CVS, je suis intervenu pour préciser certains points :



◆ de la nécessaire prise en compte de l'importance des associations à but non lucratives dans l'aide aux personnes handicapées ;

- ◆ de la nécessaire égalité financière quel que soit le département ou la région ;
- de la prise en compte des besoins financiers des associations pour suivre et aider leurs usagers (auxiliaires de vie, assistante sociale, personnel administratif, etc...);
- → de la prise en compte des difficultés du métier d'auxiliaire de vie et de sa juste rémunération.

Enfin j'ai fait remarquer que certaines structures n'hésitaient pas à faire payer à l'usager une participation en plus de la part versée par le Conseil général. Après une médecine à deux vitesses, on ne peut accepter un service à domicile de qualité pour les uns et un service au rabais pour les autres.

Le CVS du 93 restera vigilant sur ce point et vous tiendra informés sur la suite à donner.

Rémy Knockaert

REGARD

<mark>Un amour de garçon..</mark>

Beau, mince, jeune, intelligent, sportif, indépendant, l'image des garçons est en tout point parfaite.

Mais une image, on ne peut pas la toucher, l'émouvoir, les images n'ont pas de pudeur, pas non plus d'audace véritable, ni de courage, les images n'ont pas de problèmes, pas de projets, elles ne travaillent pas, ne rêvent pas, ne se battent pas.

Mais moi, qui vit dans un monde où dominent les images, moi qui travaille à l'APF, j'en connais au moins un qui n'est pas une image.

Un garçon en situation de handicap, prévenant, avenant, surprenant, émouvant, qui s'empressera d'aller chercher une chaise

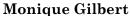
pour vous inviter à sa ble, réchauffera votre plat et débarrassera les cou- verts pour votre

> plaisir, vous fera rire si vous avez le cœur triste.

> On peut le toucher, l'émouvoir, il a de l'audace, du courage, il travaille et il se bat.

Il s'appelle Ben, je l'ai connu à l'Esat* et je n'en reviens toujours pas.

Merci pour ton sourire et ta bonne humeur constante, tu es un amour de garçon et un modèle pour toutes ces images.



* Établissement spécialisé d'aide par le travail



Assemblée générale du 30 juin 2012



L'APF RÉAFFIRME SES REVENDICATIONS.

Les 500 adhérents présents ou représentés à l'Assemblée générale de l'APF – qui s'est tenue à Auxerre – ont adopté à la quasi unanimité la motion « Une politique du handicap pour une société inclusive dès maintenant! ». Cette motion a été envoyée au président de la République, au Premier ministre, au gouvernement, aux groupes parlementaires et aux partis politiques. Alors que les premières orientations vont être prises, l'APF rappelle l'urgence d'une société inclusive dès maintenant!

Une politique du handicap pour une société inclusive dès maintenant!

Les droits humains, le droit d'accéder aux biens et services et d'en jouir librement appartiennent au patrimoine commun, patrimoine qui doit bénéficier à chacun, sans discrimination. Il est de la responsabilité de l'Etat d'instaurer ces droits pour tous, de les faire respecter et de protéger chacun contre leur violation. Les adhérents de l'APF, réunis en Assemblée générale à Auxerre le 30 juin 2012, affirment l'urgence de créer les conditions qui garantissent aux personnes en situation de handicap la pleine et égale jouissance de ces droits et libertés fondamentales, sur la base de l'égalité avec les autres. C'est le socle de toute société inclusive, ouverte à tous. Et aucune considération économique ne peut remettre en cause cet objectif, cet investissement profitable à tous.

Aussi, les adhérents de l'APF demandent au président de la République, au gouvernement et au parlement de prendre toutes les mesures législatives, administratives, financières et réglementaires pour rendre la société française effectivement inclusive, notamment par :

• la généralisation de la conception et de l'accessibilité universelles : création de l'Agence nationale de l'accessibilité universelle dès 2012 et mobilisation de tous les acteurs publics et privés (Etat, collectivités territoriales, maîtres d'ouvrage privés, bailleurs sociaux...) pour rendre la France accessible dès 2015;

- la prise en compte des situations de handicap dans toutes les politiques liées à l'éducation dès le plus jeune âge, à la vie scolaire et universitaire, à la vie professionnelle, à la vie sociale, à la santé et à la démocratie sanitaire, à la vie culturelle et aux loisirs, à la vie affective et sexuelle, à la vie familiale et aux aidants familiaux...;
- la lutte contre la pauvreté des personnes en situation de handicap : augmentation des allocations et des prestations (AAH¹, pension d'invalidité, rentes...), ouverture dès 2012 d'un débat national pour la création d'un revenu d'existence ;
- l'accès à des moyens de compensation adéquats et leur financement intégral pour l'autonomie des personnes en situation de handicap à tous les âges de la vie : augmentation des tarifs et plafonds de la prestation de compensation, élargissement de son périmètre (activités domestiques, aide à la parentalité, aide à la communication), revalorisation de l'AEEH2 et de ses compléments, aides aux aidants (répit, formation...), offre de service social et médico-social sur tout le territoire et adapté aux besoins de chacun. Cette politique du handicap pour une société inclusive relève de la responsabilité de chaque ministère dans son domaine d'intervention, comme s'y est engagé le président de la République lors de la campagne électorale.

L'APF, membre de la société civile et acteur de la transformation sociale, revendique son rôle de partenaire en amont de toutes les réformes de société qui touchent les personnes en situation de handicap et leur famille. Le président de la République souhaite garantir la justice sociale. Pour les adhérents de l'APF, cet objectif passe dès le début de ce quinquennat et de la législature par des engagements concrets visant à lever les principaux obstacles à la participation sociale et citoyenne des personnes en situation de handicap.

 ${\it (1)\, Allocation\,\, adulte\,\, handicap\'e}$

(2) Allocation de l'éducation de l'enfant handicapé

Journées nationales des parents

RASSEMBLEMENT ANNUEL

Les Journées nationales des parents d'enfants en situation de handicap (JNP) auront lieu les 23, 24 et 25 novembre 2012 à Poitiers (86) sur le site du Futuroscope sur le thème choisi par les parents lors des dernières JNP: « Mobiliser et construire une Société Inclusive ».

Cette année, nous poursuivrons la réflexion initiée l'année dernière sur le thème de la société inclusive en s'intéressant aux plans d'actions à mettre en place, avec un focus sur les aidants et l'éducation-formation : thèmes qui sont ressortis des JNP 2011.

Tout ce qui concerne les Journées nationales des parents sera en ligne sur le blog des Parents d'enfants en situation de handicap dès le seconde moitié du mois de septembre à cette adresse : http://interparents.blogs.apf.asso.fr

Les dossiers d'inscription ainsi que le préprogramme seront également envoyés par circulaire dans tous les établissements, services et délégations de l'APF dans le courant du mois de septembre.

Ces Journées constituent un temps fort de l'année. N'oublions pas que pour les parents (quel que soit l'âge de l'enfant) elles représentent un moment riche en rencontres, en échanges, en émotion et en partage. N'hésitez pas à vous inscrire dès septembre.

Écoute école

Pour cette rentrée 2012, nous vous rappelons les moyens de communication qui vous permettrons peut-être de résoudre les difficultés rencontrées par votre enfant handicapé pour son parcours scolaire.

« Aide Handicap École » a été mis en place par le ministère en août 2007 et s'inscrit dans la lignée de la loi du 11 février 2005 qui considère que tout enfant est de droit un élève.

Des réponses rapides, des aides concrètes et efficaces pour les familles sont proposées grâce à « Aide Handicap École » :

- ◆ Une adresse électronique aidehandicapecole@education.gouv.fr
- ◆ Un numéro Azur



(communication facturée au tarif d'un appel local)

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h

Le moulin de Dannemois

« On est parti visiter en groupe la maison de Claude François dit Cloclo : le moulin de Danois situé à quelques kilomètres de Paris.

Une fois arrivés, on a déjeuné en groupe. On a pris plusieurs photos avec les bénévoles. On a commencé la visite de la maison de Cloclo qui est splendide avec une salle de séjour très agréable dans laquelle se trouvent les photos des enfants, un jardin avec une grande piscine et un bassin où il y avait des canards. Certaines personnes du groupe ont acheté des souvenirs à la fin de la visite. Je pense qu'on était tous satisfaits de notre journée. Pour finir, on est allé voir sa tombe, cela m'a émue. »

Jaïda

Suite page 12



Concours pour le journal de l'IEM*

UNE JOURNÉE RICHE EN ÉMOTION

Mercredi 2 mai, nous sommes partis à la bibliothèque nationale pour la remise du prix du concours Varenne 2012. A notre arrivée, nous avons mangé dans une grande salle. Ensuite, nous avons été rejoints par Caroline qui nous a servi de guide tout l'après-midi. Caroline, l'institutrice, nous a rejoints vers 14h pour la visite et la remise du prix.

Nous sommes partis tous ensemble découvrir la bibliothèque. Caroline nous a expliqué l'histoire de la bibliothèque, les différentes salles

et les 2 gros globes (l'un représente la terre et les signes de l'horoscope et l'autre représente la terre et le ciel). Au centre de la bibliothèque, des arbres ont été plantés. On nous explique qu'en raison de beaucoup de décès d'oiseaux, ceux-ci fonçant dans les vitres, ils ont collé des photos de rapaces tous les 2 ou 3

carreaux, d'où une diminution des décès.

Nous visitons la salle des journaux, on y trouve tous les journaux de France et des autres pays. Il y a trois mois de journaux consultables sur place et les autres sont archivés. Ils restent consultables grâce à un ordinateur. Dans toutes les salles de travail, il y a des ordinateurs.

Vers 16h, un petit goûter nous a été servi,

avant la remise du prix. Nous sommes allés nous installer ensuite, dans un grand auditorium. Trois jeunes (deux marchands et un fauteuil) ont pris l'ascenseur pour aller sur la scène. Des personnalités ont fait un discours de présentation. A la remise des prix, Abdul et M. Cauchie ont expliqué l'atelier « journal ». Nous sommes ensuite rentrés vers 18h, à l'IEM*. L'atelier « journal » a reçu un dictaphone en cadeau.

Zakaria : « J'ai aimé participer au concours. J'ai aimé assister à la remise du

prix et avoir vu du monde. »

Jessie : « J'ai aimé visiter la bibliothèque nationale. J'ai aimé manger à l'extérieur et j'ai aimé la présence de M. Cauchie. »

Mélanie : « J'ai aimé que Caroline, la maîtresse, soit présente. J'ai aimé que le journal participe à un concours. »

Habizan : « J'ai aimé participer

au concours du journal. »

Abdul : « J'ai adoré faire la visite. »

Nahéma : « J'ai aimé voir le journal récompensé. »

Nous avons tous aimé la journée à la Bibliothèque nationale et on aimerait y retourner.

L'équipe du journal de l'IEM

SUDOKU Grille N° 13 - Moyen

La règle est simple. En partant des chiffres déjà inscrits, vous devez remplir la grille de manière que :

- chaque **ligne**
- chaque colonne
- chaque carré de 3*3

contiennent une seule fois les chiffres de 1 à 9.

Pas besoin d'être fort en maths, il s'agit juste d'un jeu de logique et de patience! Tentez votre chance.

Vous trouverez la solution à la dernière page du journal.

			2					7
2				6			3	1
			7				9	
6	9		5	7				
8	2	3				7	5	9
				3	2		6	9 4
	7				2 5			
9	6			1				2
9 3					4			

^{*} Institut d'éducation motrice

Le moulin de Dannemois - suite

Un cadre mythique, un lieu original, un accueil chaleureux de Madame Lescure (propriétaire) qui, on peut le dire, a donné une seconde vie au moulin de Cloclo.

Nous sommes une quinzaine de personnes, adhérentes et bénévoles, à partir le cœur en fête vers le Moulin de Dannemois ce 1^{er} juin. La journée commence bien sous le soleil, le transport animé et joyeux se déroule dans une bonne ambiance, Ilyes me demande sans cesse si je vais bien, Habiba s'inquiète du confort de nos adhérents dans le véhicule.

Déjà nous arrivons. Le moulin est à l'image et plus encore que ce que nous espérions, c'est magnifique!

Nous passons à table, le menu est raffiné, le décor est joli, Cloclo passe en vidéo. Patrick

nous chante « ça s'en va et ça revient », bra-

vo Patrick, c'est super.

Puis, nous visitons le musée et l'appartement de Cloclo. La boutique de souvenirs nous appelle, comment résister... Enfin, dernière étape, le cimetière, la tombe de Cloclo et son effigie, Patrick veut qu'on le prenne en photo devant son idole.

La journée a passé très vite, nous rentrons, le retour est tout aussi joyeux, c'était vraiment superbe cette journée.

Nathalie Devienne

Monique Gilbert organisatrice - Bénéfice : 300 euros

➤ La Délégation :

1 rue Gracchus Babeuf 93130 NOISY LE SEC Tél. 01 48 10 25 35 Fax. 01 48 10 03 34 Mail : dd.93@apf.asso.fr

> Horaires de la délégation :

Du lundi au vendredi

→ 9h à 12h et 13h à 17h

➤ Conseil départemental :

Mail: cd.93@apf.asso.fr

▶ Blog de la délégation

En cliquant « APF en France » sur le site national, choisissez notre département, vous pourrez accéder au blog de la délégation

Site Internet: www.apf.asso.fr



➤ Comité de rédaction

Nathalie Devienne, Françoise Bouquié et Jean-Philippe Politzer

SOLUTION DU SUDOKU

Grille n°13

Ç	L	6	\mathcal{V}	7	9	8	Ţ	8
2	8	₽	L	Ţ	3	Ç	9	6
9	Ţ	3	CT	6	8	7	L	₽
abla	9	8	7	3	6	Ţ	Ç	L
6	ç	L	9	₽	I	3	7	8
8	7	Ţ	8	L	Ğ	₽	6	9
8	6	2	E	ç	L	9	₽	Ţ
Ţ	3	Ç	6	9	₽	<i>L</i>	8	7
L	₽	9	Ţ	8	7	6	8	ç

Nous remercions chaleureusement la mairie _____ qui imprime gracieusement ce numéro de Zoom.

